



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Conseil de sécurité

Briefing sur le maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine

New York, le 8 septembre 2023

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Les collègues qui se sont déjà exprimé l'ont dit, mais il est important de répéter la vérité : Il y a près d'un an déjà, la Russie a organisé des prétendus "référendums" dans les régions ukrainiennes occupées, contrairement aux normes internationales applicables et aux dispositions pertinentes de la législation ukrainienne et malgré les appels pressants de la communauté internationale à y renoncer. Alors que le conflit armé faisait rage, les Ukrainiennes et Ukrainiens dans ces régions ont été forcés de voter dans un environnement qui a été décrit par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine comme étant empreint de "peur et de coercition".

Notre position était claire il y a un an, et elle est toujours aussi claire aujourd'hui, et le Sous-Secrétaire général vient de nous le rappeler aussi : l'annexion de territoires ukrainiens déclarée par la Russie à la suite de ces votes constitue une grave violation du droit international. La Suisse condamne cette violation et ne reconnaît pas l'intégration des territoires ukrainiens dans la Fédération de Russie. Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijjia, de même que la Crimée, font partie de l'Ukraine.

Alors que nous sommes réunis ici, des actions sont en cours pour tenter de cimenter davantage ces faits illicites et de légitimer le contrôle militaire. La Suisse rejette la décision de la Commission électorale centrale de la Russie d'organiser des élections locales dans les territoires occupés. Entretemps, ces prétendues élections ont débuté dans des régions ukrainiennes occupées, sans base juridique valable. La Suisse ne reconnaîtra pas les résultats

de ces scrutins illégaux, qui ont lieu dans un contexte qui empêche toute élection libre et équitable.

Monsieur le Président,

Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, notamment par l'interdiction du recours à la force et de l'acquisition de territoire par la force, sont des principes fondamentaux inscrits dans notre Charte des Nations Unies. Par l'adoption de la résolution sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine en octobre dernier par une très large majorité, l'Assemblée générale - comme beaucoup d'autres l'ont mentionné - a défendu ces principes, qui constituent la base de notre ordre multilatéral et des relations entre les Etats membres des Nations Unies.

Si ces principes ne sont pas respectés, c'est avant tout la population qui en pâtit.

Comme lorsque, y a deux jours, l'attaque dévastatrice sur un marché de Kostiantynivka en plein après-midi a tué et blessé des dizaines de personnes. Dans le sud du pays, des écoles, des maisons, ainsi que des infrastructures portuaires et céréalières ont été endommagés en conséquence des frappes russes.

La Suisse réitère donc de manière urgente que l'impératif juridique demande de protéger la population civile lors des conflits armés. La Commission d'enquête internationale a mis en évidence des récits de violations graves du droit international humanitaire et des droits humains, y compris dans les zones occupées. A ce jour, la Commission s'est rendue en Ukraine plus de dix fois et a fourni des rapports détaillés, dernièrement la semaine passée. Nombre des violations constatées peuvent constituer des crimes de guerre. Les auteurs de tels crimes doivent tous être tenus pour responsables.

Les parties au conflit ont l'obligation de respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Dans les territoires sous son contrôle, la Russie est de plus tenue de respecter les obligations spécifiques qui lui incombent en tant que puissance occupante. Elle doit notamment respecter la législation ukrainienne en vigueur. L'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire doit être garanti à tous les civils dans le besoin, y compris dans les zones occupées.

Une fois de plus, nous appelons la Russie à s'abstenir de toute tentative de modification des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, à revenir sur les décisions prises à cette fin et à enfin retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. Comme l'a dit ma collègue du Ghana: "there is no alternative to winning the peace of Ukraine".

Je vous remercie.

Mr. President,

I would like to thank Assistant Secretary-General Jenča for his presentation.

Colleagues who have already spoken have said so, but it's important to repeat the truth: Almost a year ago already, Russia held so-called "referendums" in the occupied regions of Ukraine, contrary to applicable international norms and the relevant provisions of Ukrainian law, and despite urgent calls from the international community to desist from doing so. As the armed conflict raged, Ukrainians in these regions were forced to vote in an environment that was described by the Independent International Commission of Inquiry on Ukraine as one of "fear and coercion".

Our position was clear a year ago, and it remains clear today, and the Assistant Secretary-General has just reminded us of this too: the annexation of Ukrainian territories declared by Russia following these votes constitutes a serious violation of international law. Switzerland condemns this violation and does not recognize the integration of the Ukrainian territories into the Russian Federation. Donetsk, Luhansk, Kherson and Zaporizhzhia, as well as Crimea, are part of Ukraine.

As we meet here, actions are underway to try to further cement these illegal facts and legitimize military control. Switzerland rejects the decision of Russia's Central Electoral Commission to hold local elections in the occupied territories. In the meantime, these so-called elections have begun in occupied Ukrainian regions, without any valid legal basis. Switzerland will not recognize the results of these illegal elections, which are taking place in a context that prevents any free and fair election.

Mr President,

Respect for the sovereignty and territorial integrity of States, in particular through the prohibition of the use of force and the acquisition of territory by force, are fundamental principles enshrined in our United Nations Charter. By adopting the resolution on the territorial integrity of Ukraine last October by a very large majority, the General Assembly - as many others have mentioned - defended these principles, which form the basis of our multilateral order and relations between the Member States of the United Nations.

If these principles are not respected, it is above all the population that suffers.

As when, two days ago, a devastating attack on a market in Kostiantynivka in the middle of the afternoon killed and injured dozens of people. In the south of the country, schools, homes and port and grain infrastructure have been damaged as a result of the Russian strikes.

Switzerland thus urgently reiterates the legal imperative to protect the civilian population in armed conflicts. The International Commission of Inquiry has brought to light reports of serious violations of international humanitarian law and human rights, including in occupied areas. To date, the Commission has visited Ukraine more than ten times and has provided detailed

reports, most recently last week. Many of the violations found may constitute war crimes. The perpetrators of such crimes must all be held accountable.

The parties to the conflict have an obligation to respect international humanitarian law and human rights. In the territories under its control, Russia must further respect its specific obligations as an occupying power. In particular, it must respect Ukrainian legislation in force. Rapid and unimpeded access for humanitarian aid must be guaranteed to all civilians in need, including in occupied areas.

Once again, we call on Russia to refrain from any attempt to alter Ukraine's internationally recognized borders, to reverse decisions taken to this end and to finally withdraw its troops from the whole of Ukrainian territory. As my colleague from Ghana said, "there is no alternative to winning the peace of Ukraine".

I thank you.